



**BILAN ANNUEL 2021**  
**SURVEILLANCE ET LUTTE CONTRE LES**  
**MOUSTIQUES VECTEURS DE MALADIES**  
**HUMAINES**

---

**Région Bretagne**  
**Département d'Ille-et-Vilaine**

**2021**

# Sommaire

---

<b>Introduction</b> .....	<b>2</b>
<b>1 Surveillance active d'<i>Aedes albopictus</i></b> .....	<b>2</b>
1.1 Rappel de la méthode et présentation du réseau de surveillance 2021.....	3
1.2 Synthèse des relevés de pièges.....	3
<b>2 Surveillance passive : signalements citoyens</b> .....	<b>8</b>
<b>3 Surveillance des points d'entrée RSI</b> .....	<b>11</b>
3.1 Synthèse des résultats des pièges .....	11
3.2 Actions entreprises durant l'année.....	11
<b>4 Bilan de la surveillance et des opérations de LAV</b> .....	<b>12</b>
<b>5 Annexes</b> .....	<b>0</b>

# Introduction

---

En application de l'article R. 3114611 du code de la santé publique, les Agences Régionales de Santé (ARS) sont chargées de la surveillance entomologique des insectes vecteurs et de l'intervention, autour des nouvelles implantations, ainsi que les mesures de prospection, traitement et travaux autour de lieux fréquentés par les cas humains.

Pour mettre en œuvre ces missions, les ARS disposent des éléments de cadrages fournis par l'arrêté du 23 juillet 2019 relatif aux modalités de mise en œuvre des missions de surveillance entomologique, d'intervention autour des détections et des prospections, traitements et travaux autour des lieux fréquentés par les cas humains de maladies transmises par les moustiques vecteurs.

L'ARS de Bretagne a confié ces missions à ALTOPICTUS, organisme habilité, via le marché public N° RSBRETAGNE-SSE-2020-02 pour la région Bretagne concernant le département d'Ille-et-Vilaine. L'ensemble du marché est conclu pour une durée d'un an à compter de la date de notification et peut être renouvelé au maximum trois fois, par reconduction tacite, pour une nouvelle période d'un an.

Ce document présente le bilan de la surveillance géographique active (réseau de pièges pondoirs) et passive (signalements citoyens) ainsi que celui des opérations de lutte antivectorielle mise en œuvre sur le territoire concerné par le marché public contre les moustiques vecteurs de maladies humaines. Les objectifs de ces missions sont de connaître l'implantation des moustiques vecteurs sur le territoire, *Aedes albopictus* principalement, et d'empêcher la survenue de transmission de maladies vectorielles sur le territoire.

## 1 Surveillance active d'*Aedes albopictus*

---

La surveillance des moustiques vecteurs en Ille-et-Vilaine, comme dans toute la région Bretagne, s'est concentrée en 2021 sur *Aedes albopictus*. D'après les connaissances du début de la même année, l'espèce était absente sur le territoire régional mais avait toutefois été détectée ponctuellement dans le Finistère, dans un site d'importation de pneus. Compte tenu de ces informations, les enjeux pour le département sont aujourd'hui :

- D'éviter toute implantation du moustique dans le département ;
- D'évaluer le risque au niveau des sites sensibles du département, à savoir les principaux sites touristiques ;
- De surveiller l'arrivée d'autres moustiques vecteurs au niveau des points d'entrée au titre du RSI<sup>1</sup> (ports/aéroports).

Les principes et les protocoles mis en œuvre par ALTOPICTUS en 2021 sont détaillés en annexe 1.

---

<sup>1</sup> RSI : Règlement Sanitaire International défini par l'OMS qui concerne les principaux ports et aéroports de France.

## 1.1 Rappel de la méthode et présentation du réseau de surveillance 2021

En 2021, la surveillance active était exclusivement réalisée au moyen d'un réseau de pièges pondoirs prévu pour être effectif du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre. Contrairement à l'année 2020 où le réseau avait été installé tardivement à cause de la pandémie de Covid-19, le réseau de piège de l'année 2021 a été installé de sorte à être effectif au 1<sup>er</sup> mai 2021.

Conformément aux orientations données par l'ARS en début de saison 2021, le réseau était initialement composé de 49 pièges pondoirs répartis sur les sites suivants :

- 7 communes non colonisées (2 à 20 pièges par commune) ;
- 2 points d'entrée au titre du RSI – l'aéroport de Rennes Bretagne (4 pièges) et le port de Saint-Malo (5 pièges) ;
- 1 site touristique – le Grand aquarium de Saint-Malo (3 pièges).

Les tableaux en annexe 2 détaillent les noms des sites surveillés, le nombre de pièges pondoirs installés par site et le nombre de relevés réalisés en 2021. Les résultats bruts de la surveillance par piège pondoir sont disponibles en annexe 3.

Les pièges peuvent être redéployés si une commune surveillée par piège est considérée comme étant colonisée afin d'améliorer l'efficacité de la surveillance active. En Ille-et-Vilaine, aucun piège n'a été redéployé en 2021. Tous les pièges ont été relevés une fois par mois jusqu'à leur retrait.

De plus, dans le cadre des enquêtes entomologiques de primo-infestation, des pièges pondoirs et/ou pièges à adultes supplémentaires sont susceptibles d'être installés quelques semaines voire quelques mois en fonction des résultats obtenus et du niveau d'infestation d'*Aedes albopictus* dans le secteur surveillé. En Ille-et-Vilaine en 2021, 2 enquêtes entomologiques de primo-infestation ont été menées dans les communes de Domagné et de Rennes donnant lieu à l'installation de 13 pièges pondoirs et 9 pièges à adultes temporaires entre 2 et 6 semaines. Une détection d'*Aedes albopictus* a également eu lieu sur le site de l'aéroport de Rennes Bretagne lors de la troisième phase du diagnostic entomologique. Cette détection a entraîné l'ajout de 4 pièges pondoirs supplémentaires durant 5 semaines.

Ainsi, le réseau de pièges était initialement composé de 49 pièges pondoirs, mais a évolué au cours de la saison pour atteindre (temporairement) 66 pièges pondoirs et 9 pièges à adultes.

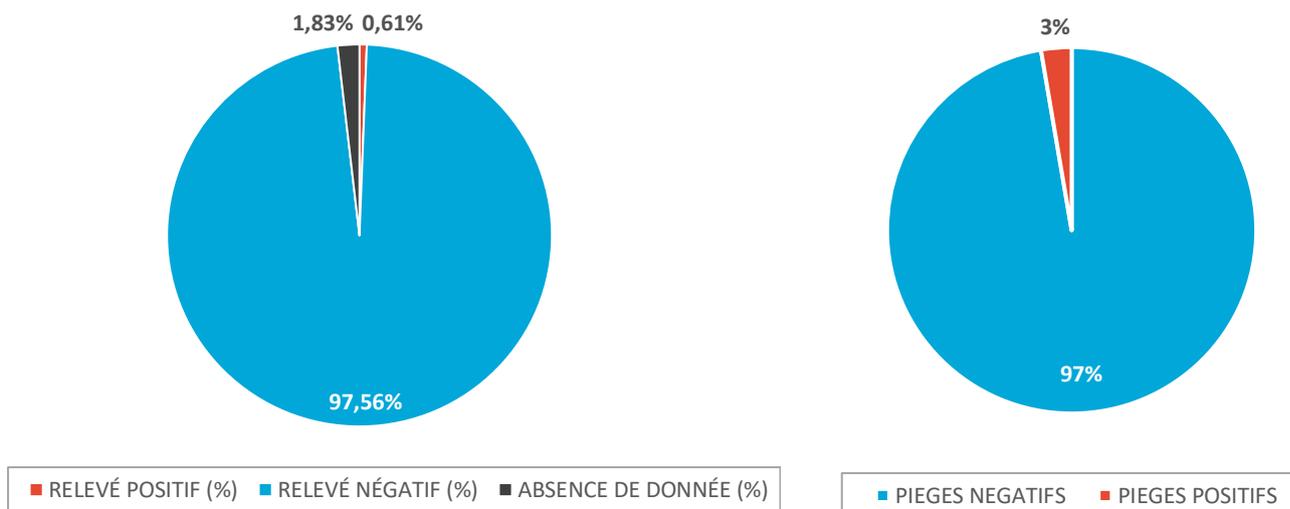
## 1.2 Synthèse des relevés de pièges

Sur les 66 pièges qui ont composé le réseau 2021, 2 ont contenus des œufs d'*Aedes albopictus* (figure 1 à droite et cartes 1, 2 et 3) lors de la relève du mois de septembre dans la commune de Domagné qui était surveillée suite à la détection d'adultes par signalement citoyen en août. Moins de 100 œufs par piège étaient présents.

Les 9 pièges à adultes installés n'ont quant à eux jamais capturé d'imagos *Aedes albopictus*.

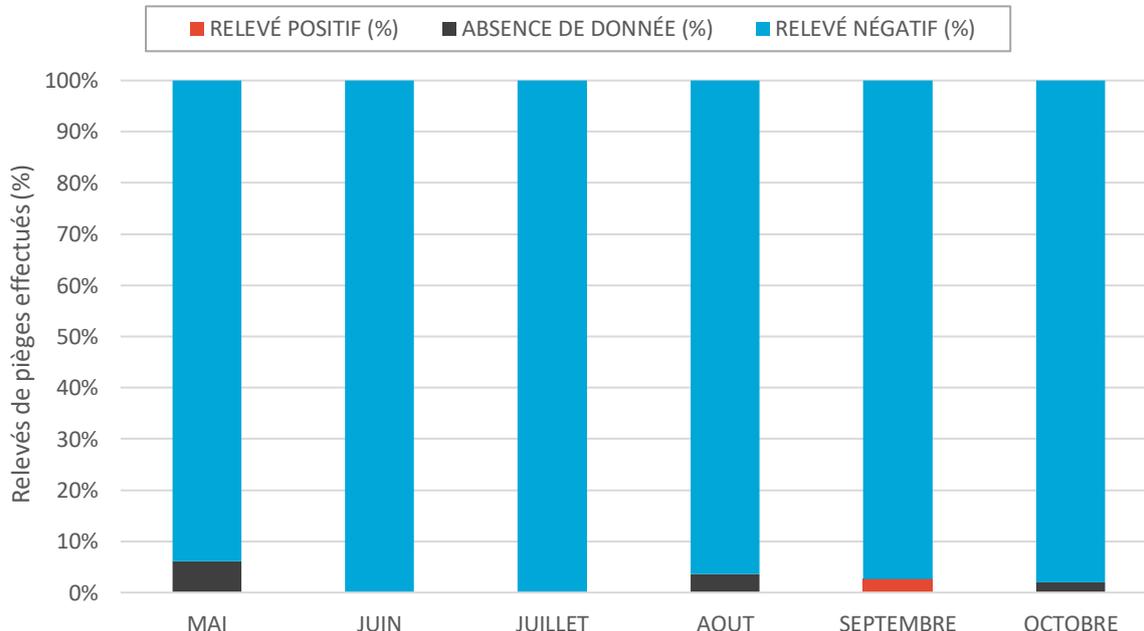
Au total, ce sont 327 relevés qui ont été réalisés cette année (figure 1, à gauche) :

- 2 (>1 %) étaient positifs *Aedes albopictus* ;
- 319 (97,6 %) étaient négatifs.



**FIGURE 1 : RESULTATS DES 327 RELEVES DE PIEGES (PONDOIRS ET A ADULTES) EN 2021 (A GAUCHE) ET PROPORTION DE PIEGES AYANT ETE AU MOINS UNE FOIS POSITIFS OU TOUJOURS NEGATIFS EN 2021 (SOURCE : ALTOPICTUS)**

Les 6 relevés restants (contre 41 en 2020) correspondent aux relevés pour lesquels la donnée est manquante car le support de ponte en polystyrène n'a pas été retrouvé (figure 2). La disparition des supports de pontes s'explique de deux façons : soit seul le support en polystyrène était manquant (le seau étant resté en place), soit le polystyrène et le seau avaient disparu. Les causes peuvent être diverses, les principales étant la destruction du seau lors des travaux d'entretien de la végétation ou le retrait intentionnel du seau par les citoyens malgré le message affiché sur le dispositif.



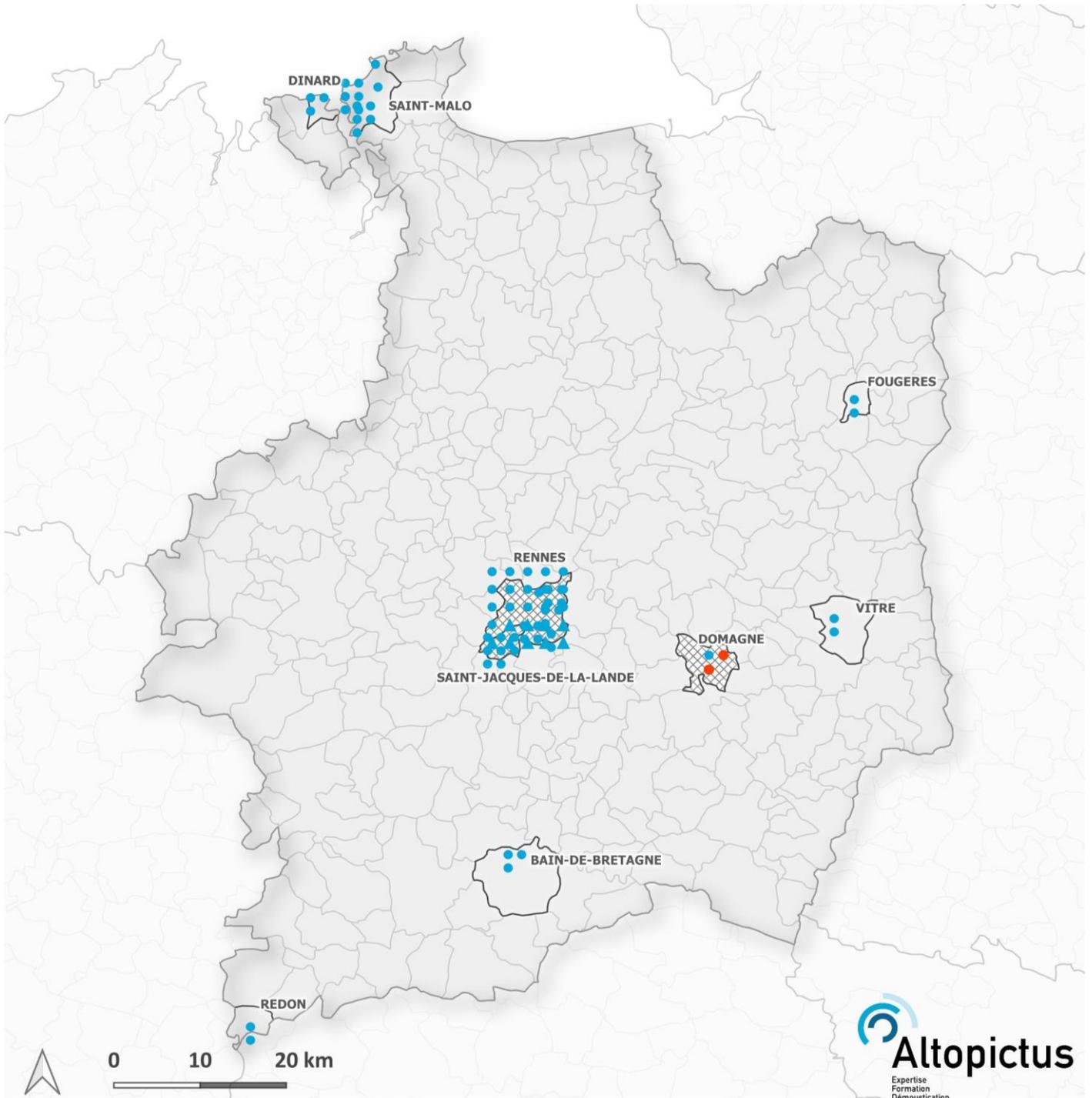
**FIGURE 2 : PART DES RELEVES POSITIFS, NEGATIFS ET PERDUS PAR MOIS ET QUANTITE TOTALE D'ŒUFS OBSERVES (SOURCE : ALTOPICTUS)**

Cette année, un grillage recouvrait les seaux qui étaient eux-mêmes fixés à un support (branche, poteaux, clôtures...) pour limiter les disparitions des pondoirs en polystyrène (sous l'effet du vent par exemple) et des seaux (annexe 1). Par ailleurs, cela a permis de limiter les dégradations du

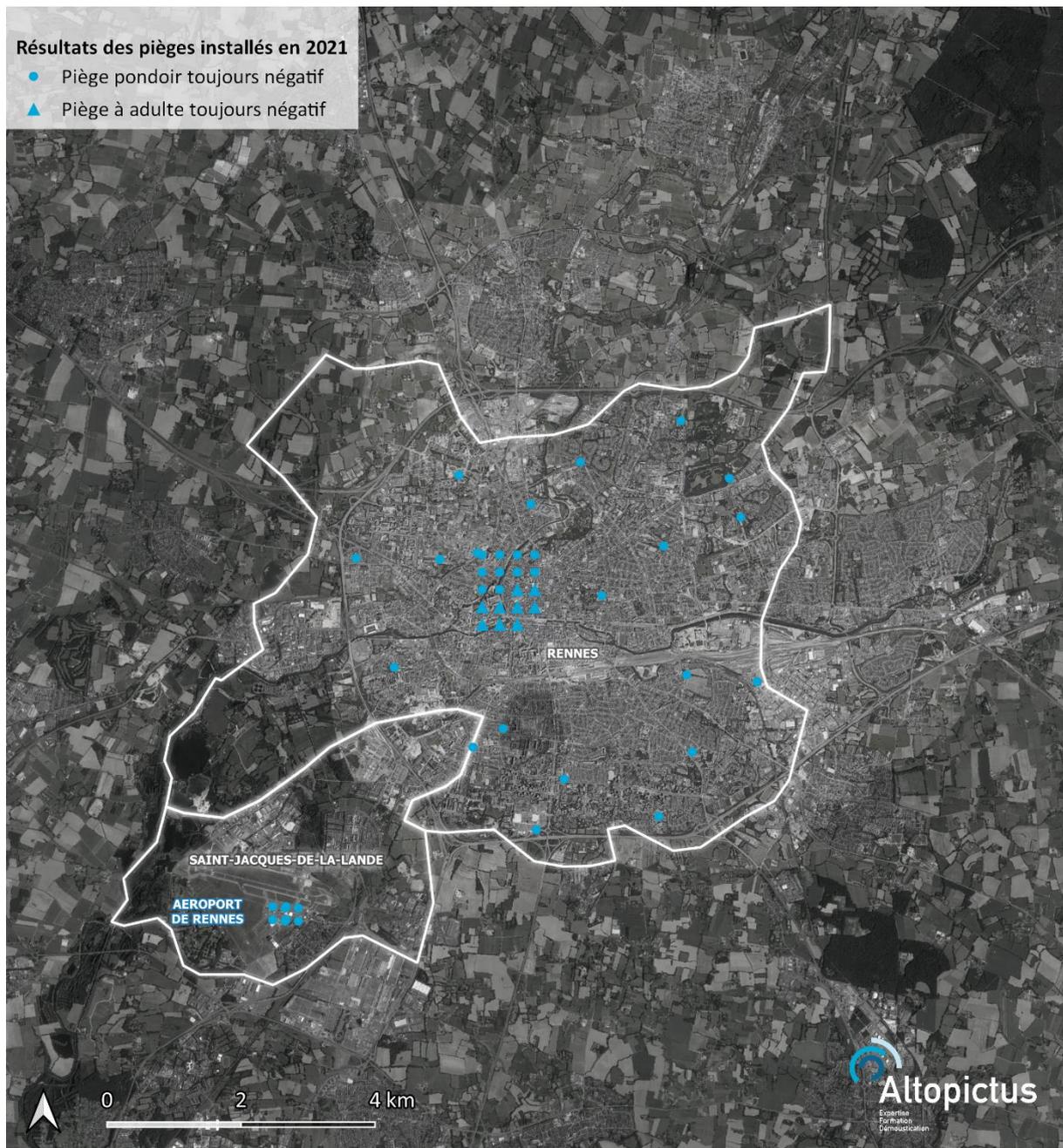
polystyrène par des animaux. Ce système est efficace car le taux de perte a été fortement réduit par rapport à 2020, passant de 16 % à seulement 2 % cette année.

Pour information, environ 10 % des pièges pondoirs ont été altérés ou perdus en 2021 sur l'ensemble des relevés de pièges pondoirs effectués par les différents opérateurs en France métropolitaine. Le taux de perte en Ille-et-Vilaine a donc fortement diminué et est même inférieur à la moyenne nationale suite à l'amélioration du dispositif en 2021.

Pour 1 relevé, la donnée est considérée comme partielle car le piège a été retrouvé dans un état démontrant qu'il n'était pas fonctionnel pendant toute ou partie de la période de piégeage. Cela peut concerner les pièges lorsqu'ils sont retrouvés dans les états suivants : sec (S), renversé (R), sec et renversé (RS), polystyrène hors du piège (HP) ou polystyrène seul, le seau ayant disparu (SP). Dans le cas de ce piège, le seau était sec, le piège devenant alors moins attractif pour les femelles *Aedes albopictus* gravides. Malgré cela, il est fréquent d'observer des œufs *Aedes albopictus* pondus avant que le piège ne dysfonctionne. Dans la suite de ce bilan, cette donnée partielle sera considérée au même titre que les autres selon qu'il y ait présence ou absence d'œufs d'*Aedes albopictus*.



**CARTE 1 : RESULTAT DE LA SURVEILLANCE PAR PIEGES PONDOIRS ET A ADULTES EN ILLE-ET-VILAINE EN 2021 (SOURCE : ALTOPICTUS)**



**CARTE 2 : RESULTAT DE LA SURVEILLANCE PAR PIEGES PONDOIRS ET A ADULTES EN ILLE-ET-VILAINE CENTRE SUR LES COMMUNES DE RENNES ET DE SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE EN 2021 (SOURCE : ALTOPICTUS)**

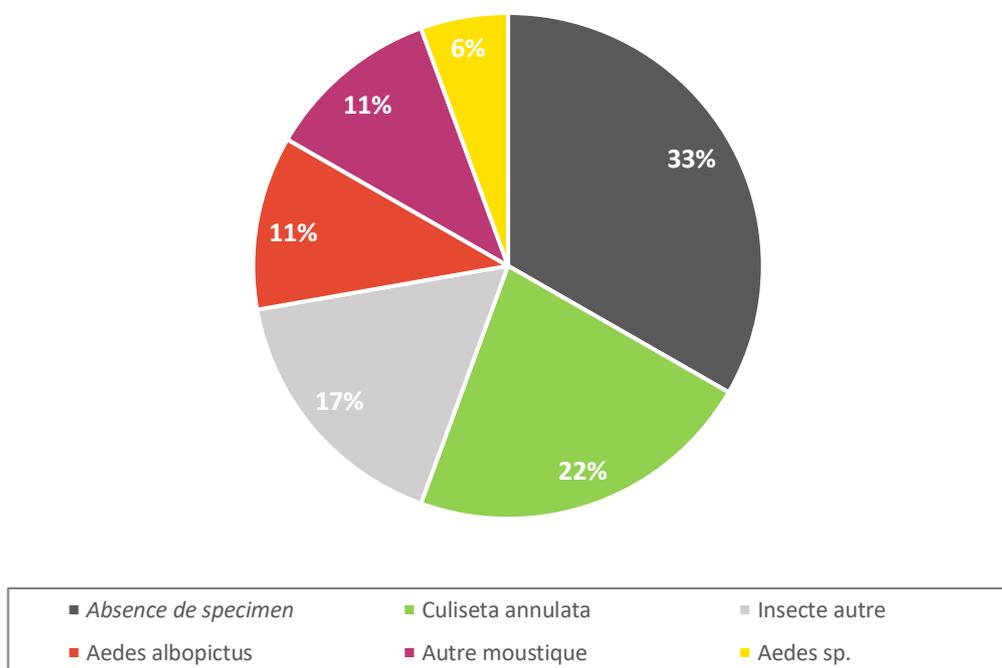


**CARTE 3 : RESULTAT DE LA SURVEILLANCE PAR PIEGES PONDOIRS EN ILLE-ET-VILAINE CENTRE SUR LES COMMUNES DE SAINT-MALO ET DINARD EN 2021 (SOURCE : ALTOPICTUS)**

## 2 Surveillance passive : signalements citoyens

Le principe de la participation citoyenne et le protocole de prise en charge par ALTOPICTUS sont précisés en annexe 1.

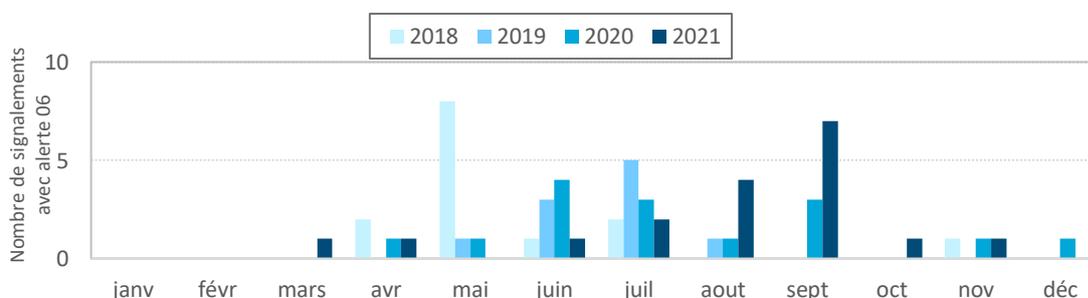
En 2021, 18 signalements ont été réalisés par les citoyens en Ille-et-Vilaine. La totalité des signalements venaient de communes non connues comme étant colonisées et ont fait l'objet d'une alerte SI-LAV (code 06). Ils ont donc été pris en charge par ALTOPICTUS (figure 3, carte 4).



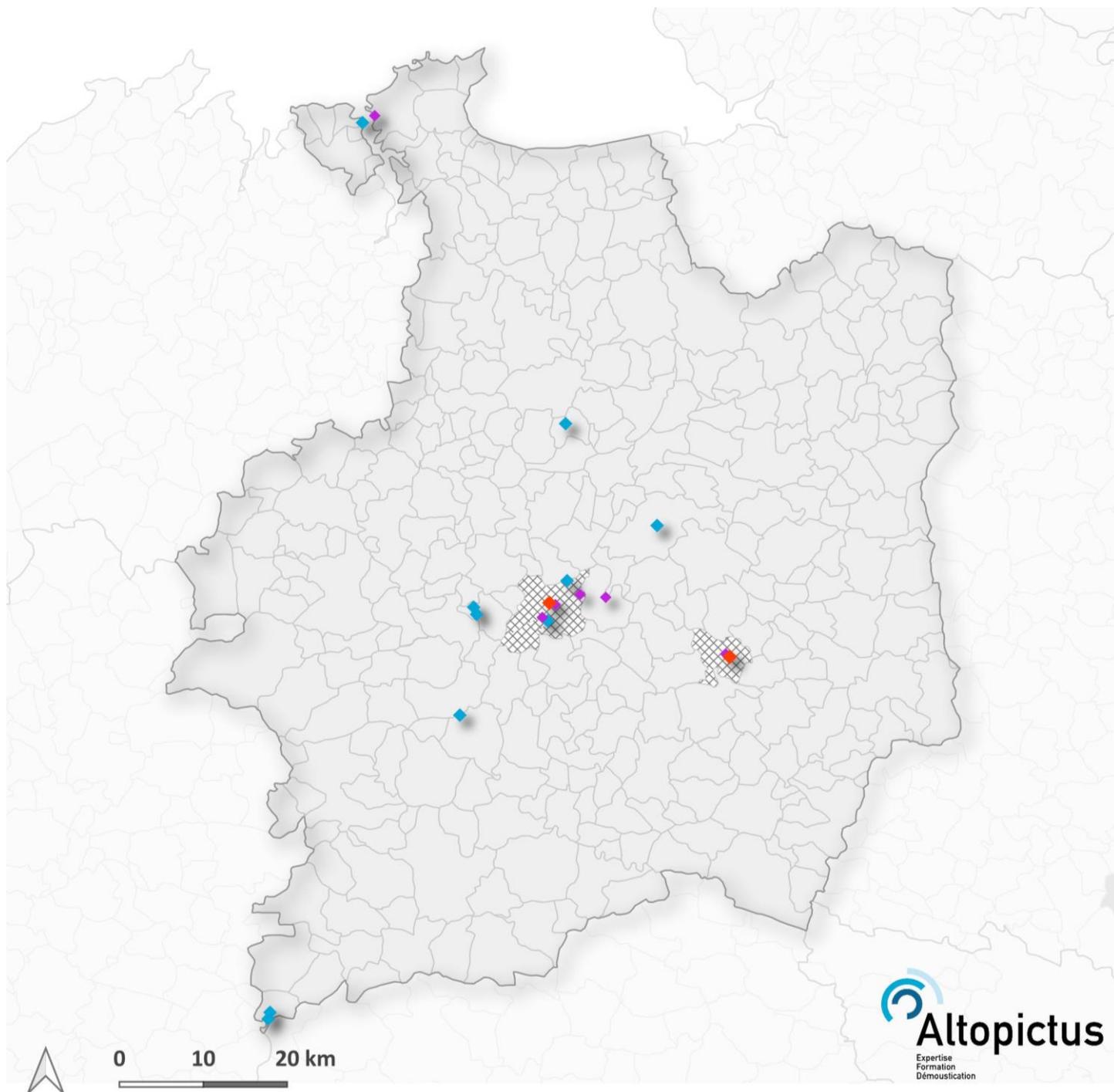
**FIGURE 3 : IDENTIFICATION DES SIGNALEMENTS TRAITES PAR ALTOPICTUS EN 2021 DANS LE DEPARTEMENT (SOURCE : ALTOPICTUS)**

Parmi les signalements reçus et expertisés par ALTOPICTUS, 2 correspondaient à *Aedes albopictus* en provenance de Domagné et de Rennes et ont donné lieu à 2 enquêtes entomologiques de primo-infestation au mois d'août et septembre 2021. Parmi les 16 signalements restants, 6 correspondaient à d'autres espèces de moustiques non vectrices (*Culiseta annulata*, un *Aedes sp.* et d'autres espèces de moustiques dont l'espèce n'a pu être déterminée avec certitude) et 3 à d'autres insectes. Le détail de tous les signalements traités est disponible en annexe 4 et les modèles des différents courriers envoyés par ALTOPICTUS en réponse aux signalements sont présentés en annexe 5.

Tous les signalements citoyens de 2021 ont été reçus entre le mois de mars et le mois de novembre (figure 4). Le nombre de signalements reçus et traités en 2021 est similaire à celui de 2020, avec respectivement 18 et 15 demandes d'intervention.



**FIGURE 4 : SIGNALEMENTS CITOYENS TRAITES ENTRE 2018 ET 2021 EN ILLE-ET-VILAINE (SOURCES : SI-LAV, ALTOPICTUS)**



**Signalements citoyens reçus en 2021**

- ◆ Signalement négatif
- ◆ Signalement positif Aedes albopictus
- ◆ Signalement classé sans suite

**Statut des communes**

- Non colonisée par Ae. albopictus
- ▨ Détection ponctuelle d'Ae. albopictus

**CARTE 4 : SIGNALEMENTS CITOYENS REÇUS EN ILLE-ET-VILAINE EN 2021 (SOURCE : ALTOPICTUS)**

## 3 Surveillance des points d'entrée RSI

---

### 3.1 Synthèse des résultats des pièges

Aucun piège des deux sites RSI surveillés (port de Saint-Malo et Aéroport de Rennes Bretagne) n'a été positif durant l'année. Cette absence de détection inclue également les pièges ajoutés au cours de la saison sur l'aéroport pour faire suite à la détection d'*Aedes albopictus* lors du diagnostic réalisé au mois d'août.

### 3.2 Actions entreprises durant l'année

En 2021, l'ARS Bretagne a demandé la réalisation de diagnostics entomologiques sur plusieurs sites RSI de la région. Ces diagnostics ont pour but :

- D'évaluer les risques d'import et d'export de moustiques vecteurs ;
- De proposer un plan d'action aux gestionnaires des établissements pour réduire ces risques.

En Ille-et-Vilaine, les sites diagnostiqués en 2021 sont :

- L'aéroport de Rennes Bretagne ;
- Le port de Saint-Malo.

Ce chapitre présente un résumé général des diagnostics réalisés, qui ont fait l'objet d'un rapport transmis à l'ARS.

#### ▪ Aéroport de Rennes Bretagne

Le diagnostic de ce site RSI a été réalisé par deux agents d'ALTOPICTUS lors de trois phases de prospection (10 mars 2021, 7-8 juin 2021 et 17-18 août 2021) et ces derniers n'ont pas rencontré de difficultés particulières. À noter que la partie militaire de l'aéroport n'a pas été étudiée en raison des accès réglementés. La configuration de l'aéroport peut être propice à la prolifération du moustique tigre puisqu'il possède un certain nombre de gîtes en eau susceptibles d'accueillir des larves d'*Aedes albopictus* s'il s'implante dans la région rennaise.

Lors du diagnostic, 128 gîtes larvaires potentiels ont été prospectés dont 66 en eau avec 5 gîtes contenant des larves (exclusivement des larves *Culex sp.*).

*Aedes albopictus* a malheureusement été détecté par un pièges à adultes installé pour le diagnostic. Étant donné qu'aucune larve d'*Aedes albopictus* n'a été observée durant le diagnostic, la présence d'adultes sur le site provient probablement d'une introduction ponctuelle.

Les pièges pondoirs installés comme chaque année sur le site depuis 2020 n'ont jamais été positifs en 2020 et 2021, témoignant ainsi d'une absence de population pérenne sur le site

Un traitement insecticide a été réalisé par prévention pour empêcher l'espèce de s'installer durablement.

**Le diagnostic a amené au constat suivant : le risque vectoriel est considéré comme fort** sur l'aéroport en raison de la détection d'*Aedes albopictus* (bien que ponctuelle) sur le site, du contexte urbain favorable à l'importation éventuelle du moustique tigre et par la présence de gîtes en eau.

## ▪ Port de commerce de Saint-Malo

Le diagnostic de ce site RSI a été réalisé par deux agents d'ALTOPICTUS lors de trois phases de prospection (17-18 mars 2021, 7-8 juillet 2021 et 11-12 août 2021) et ces derniers n'ont pas rencontré de difficultés particulières. Une zone n'a pas pu être prospectée au milieu de l'emprise du port, celle-ci appartenant à une entreprise privée (Timac Agro). La configuration du port peut être propice à la prolifération du moustique tigre puisqu'il possède un certain nombre de gîtes en eau, susceptibles d'accueillir des larves d'*Aedes albopictus*.

L'intégralité du port est située au cœur de la ville de Saint-Malo, les installations donnent donc directement sur le quartier correspondant à la vieille ville au nord-ouest et sur d'autres quartiers d'habitation. L'attrait touristique de la ville représente un certain risque à la fois d'importation d'*Aedes albopictus* (à court terme) et de contact entre hôtes et vecteurs à long terme.

Plus particulièrement, 273 gîtes larvaires potentiels ont été prospectés dont 249 en eau avec 10 gîtes contenant des larves (exclusivement des larves *Culex sp.*). À cela s'ajoute la capture d'adultes (*Culex sp. et Aedes geniculatus*) via des pièges à adultes installés dans le port ainsi que par capture manuelle par les agents d'adultes présents dans les gîtes prospectés. Les adultes ont été capturés sur l'ensemble du port.

Les cinq pièges pondoirs installés comme chaque année sur le site depuis 2020 n'ont détecté aucun œuf d'*Aedes albopictus*, témoignant ainsi d'une absence de l'espèce sur le site.

**Le risque vectoriel est donc considéré comme moyen** sur le port par son contexte urbain favorable à l'importation du moustique tigre et par la présence de gîtes en eau positifs en larves de culicidés, susceptibles d'abriter *Aedes albopictus* lorsqu'il sera plus répandu en Bretagne.

## 4 Bilan de la surveillance et des opérations de LAV

---

Cette année, *Aedes albopictus* a été détecté pour la première fois dans le département d'Ille-et-Vilaine (et également dans le Morbihan) au moyen de la surveillance passive (signalements citoyens à Rennes et Domagné) et par un piège à adulte installé à l'aéroport de Rennes.

Ces détections ont entraîné la réalisation de 2 enquêtes entomologiques de primo-infestation à Rennes et Domagné en août et septembre 2021. Elles se sont révélées positives avec une présence importante de l'espèce à Domagné (plus de 200 mètres) et une présence plus restreinte à proximité du domicile du plaignant à Rennes. Un traitement insecticide a été réalisé à Domagné et à l'aéroport de Rennes pour enrayer l'installation de l'espèce.

*L'ensemble des communes où Aedes albopictus a été détecté est disponible en annexe 6. Le principe et le protocole de ces enquêtes de primo-infestation sont détaillés en annexe 7, tandis que le détail des enquêtes et des traitements est disponible en annexe 8. Les citoyens résidant dans la zone de traitement ont été prévenus au moins 24h à l'avance via un courrier postal. Le modèle de ce courrier est présenté en annexe 9.*

De plus, la capture d'imagos lors du diagnostic de l'aéroport de Rennes Bretagne a entraîné la réalisation d'un traitement adulticide sur la zone. Aucune autre détection n'a eu lieu suite à ces opérations, même avec l'ajout de 4 pièges pondoirs supplémentaires suite au traitement.

Un rapport a été rédigé et envoyé à l'ARS pour chacune des trois détections.

### ▪ Primo-infestation de Domagné

Lors de l'enquête menée à Domagné les 18 et 19 août 2021, de nombreux adultes ont été observés dans plusieurs propriétés et de nombreux gîtes larvaires ont également été observés (carte 5). Un traitement adulticide a été réalisé dans la nuit du 26/08 sur une zone de 150m **autour de chaque détection** d'*Aedes albopictus*. Des pièges pondoires ont également été installés dans la ville afin d'établir une surveillance renforcée durant les mois d'août et de septembre. Deux de ces pièges ont été positifs au mois de septembre, avec quelques dizaines d'œufs chacun (annexe 3).

Les habitants ont été sensibilisés aux gestes permettant de limiter le développement du moustique ainsi qu'au site de signalement citoyens. Un traitement larvicide a été réalisé sur tous les gîtes en eau rencontrés.

### ▪ Primo-infestation de Rennes

L'enquête menée à Rennes du 13 au 15 septembre a permis d'identifier un adulte et deux larves d'*Aedes albopictus* à proximité immédiate de l'habitation du plaignant, laissant penser que l'espèce n'est présente que dans une zone très restreinte (carte 6). Aucun traitement adulticide n'a été réalisé suite à cette détection au vu de la période : les œufs pondus au mois de septembre sont majoritairement diapausants. Dix pièges pondoires supplémentaires ont néanmoins été installés pour le mois de septembre, ainsi que 9 pièges à adultes BG-GAT®. Suite à cette enquête, aucune autre détection n'a été effectuée dans le quartier, que ce soit via signalements citoyens ou relève des pièges.

Les habitants ont été sensibilisés aux gestes permettant de limiter le développement du moustique ainsi qu'au site de signalement citoyens. Un traitement larvicide a été réalisé sur tous les gîtes en eau rencontrés.

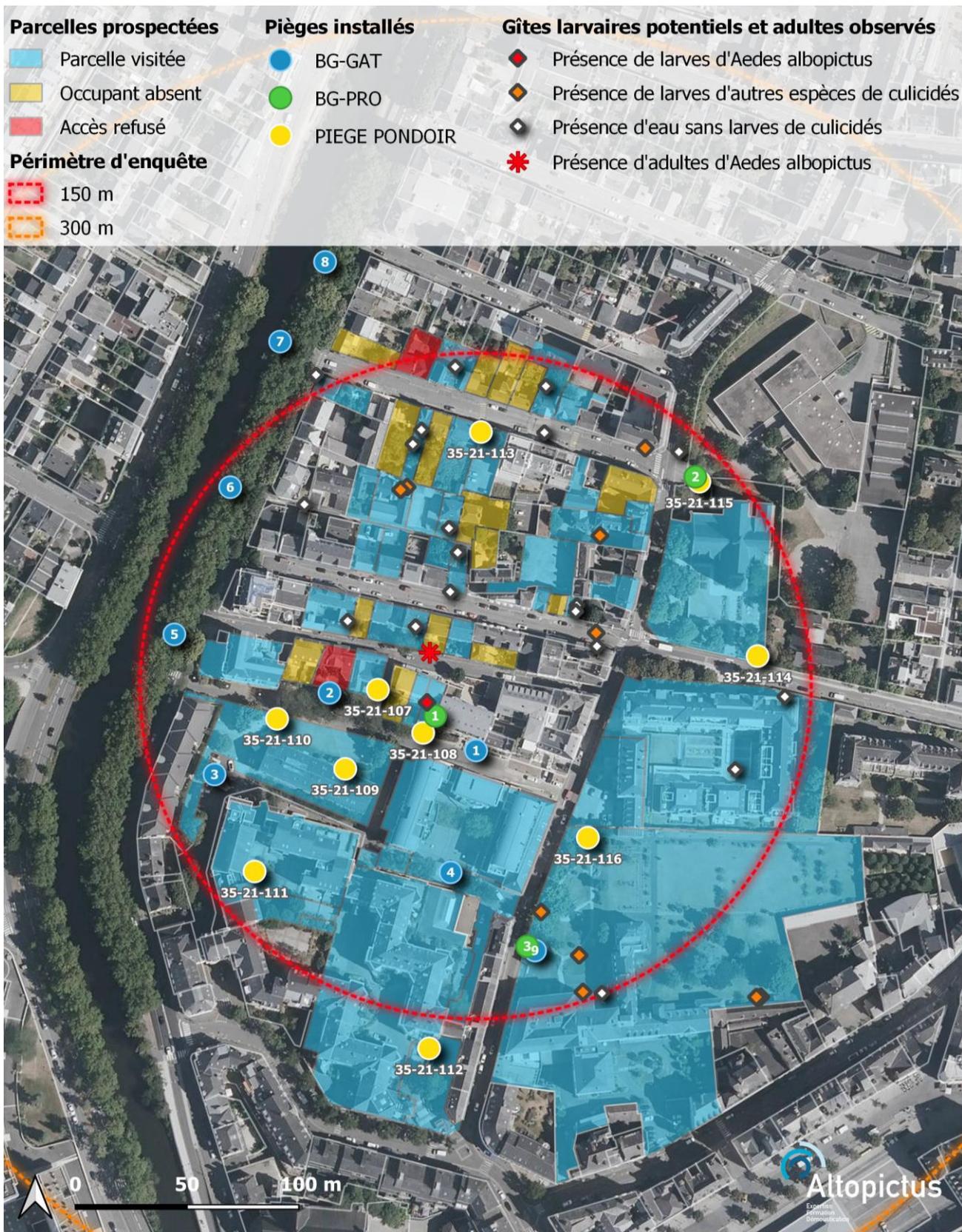
### ▪ Diagnostic de l'aéroport Rennes Bretagne

Lors du diagnostic entomologique de l'aéroport de Rennes Bretagne effectué le 18 août, un piège à adultes installé a capturé deux imagos *Aedes albopictus* (carte 7). Aucune larve n'a été observée lors du diagnostic laissant penser à une introduction ponctuelle de l'espèce sur le site. Pour enrayer l'installation de l'espèce, un traitement adulticide préventif a été réalisé dans la nuit du 26 au 27 août sur l'emprise de l'aéroport.

Aucune autre détection n'a eu lieu.



**CARTE 5 : RESULTATS DE L'ENQUETE ENTOMOLOGIQUE DE PRIMO-INFESTATION A DOMAGNE EN AOUT 2021 (SOURCE : ALTOPICTUS)**



CARTE 6 : RESULTATS DE L'ENQUETE ENTOMOLOGIQUE DE PRIMO-INFESTATION A RENNES EN SEPTEMBRE 2021 (SOURCE : ALTOPICTUS)



**CARTE 7 : RESULTATS DES PIEGES INSTALLES SUR LE SITE DE L'AEROPORT DE RENNES BRETAGNE LORS DU DIAGNOSTIC ENTOMOLOGIQUE EN AOUT 2021 (SOURCE : ALTOPICTUS)**

#### ▪ **Recommandations et orientations pour 2022**

Après ces multiples détections et opérations de LAV, ALTOPICTUS a recommandé la mise en place d'une campagne de sensibilisation dans chaque commune au printemps 2022 suivi d'une opération

de porte-à-porte avec traitement larvicide si besoin. L'objectif est également de faire connaître le plus largement possible le site « [signalement-moustique.fr](http://signalement-moustique.fr) » aux habitants afin de détecter précocement d'autres introductions de moustiques suspects.

L'ensemble des recommandations et orientations pour 2022 est détaillé dans le bilan régional joint à ce rapport.

## 5 Annexes

---

- ANNEXE 1 : Principes et protocoles de surveillance des pièges pondoires et des signalements citoyens
- ANNEXE 2 : Liste des communes et sites surveillés par pièges pondoires et à adultes en 2021
- ANNEXE 3 : Résultats bruts des pièges pondoires et à adultes
- ANNEXE 4 : Liste des signalements citoyens reçus en 2021
- ANNEXE 5 : Réponses aux signalements citoyens
- ANNEXE 6 : Liste des communes avec détection d'*Aedes albopictus*
- ANNEXE 7 : Principe et protocole d'intervention autour de signalement citoyen ou piège pondeir positif dans des zones non-colonisées
- ANNEXE 8 : Liste des enquêtes entomologiques réalisées lors des primo-infestations en 2021
- ANNEXE 9 : Document d'information des riverains pour les traitements de lav

## ANNEXE 1 : PRINCIPES ET PROTOCOLES DE SURVEILLANCE DES PIÈGES PONDOIRS ET DES SIGNALEMENTS CITOYENS

La surveillance entomologique vise à :

- Détecter l'introduction d'espèces de moustiques vecteurs sur le territoire, notamment les points d'entrée (ports, aéroports) ou d'autres sites à risque d'importation (ex. plateformes logistiques, aires d'autoroute, marchés d'intérêt national...);
- Surveiller l'extension de l'aire de répartition d'*Aedes albopictus* et détecter de nouvelles implantations;
- Connaître l'extension des espèces vectrices, notamment *Aedes albopictus* en aire urbaine.

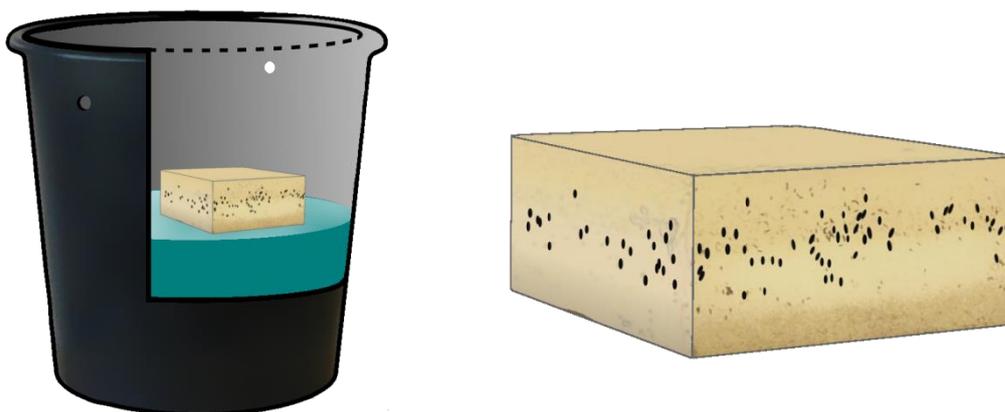
### Surveillance active par piège pondoir

Le piège pondoir permet de détecter de manière efficace et reconnue l'implantation du moustique tigre. Le piège pondoir constitue un site de ponte attractif pour des espèces de moustiques du genre *Aedes* (*Ae. albopictus*, *Ae. geniculatus*, *Ae. japonicus*, *Ae. aegypti*, etc.) ayant comme sites de ponte préférentiels les petits volumes d'eau (creux d'arbre, contenants artificiels, etc.).

Le piège est constitué d'un seau noir étiqueté de 3 litres, contenant une solution d'eau complétée du larvicide *Bti* (*Bacillus thuringiensis var. israelensis*) sur laquelle flotte un carré de polystyrène en guise de support de ponte (figure A). Les moustiques femelles gravides viennent pondre sur les tranches latérales, juste au-dessus du niveau de l'eau. Le support de ponte en polystyrène, qui flotte et suit les variations du niveau d'eau (en cas d'évaporation ou de pluie), limite l'éclosion des œufs qui ne sont pas submergés par la remontée du niveau d'eau. Le larvicide garantit l'absence d'émergence d'imagos pendant la période de surveillance.

En 2021, à la suite des recommandations évoquées en fin de saison de surveillance 2020, les pièges ont été améliorés afin de réduire au maximum les pertes de données (disparition des pondoirs en polystyrènes). Pour cela, une grille est déposée sur le piège (figure B) pour éviter que le polystyrène n'en sorte et un collier de serrage est disposé afin de maintenir le piège à un support physique se trouvant sur place (branche, grille, ...).

Placé dans un environnement attractif (végétation, présences humaines à proximité), ce piège permet de détecter la présence d'une espèce dans une zone non-connue comme colonisée. En zone déjà connue comme zone colonisée, il peut fournir des données sur la densité de la population sous réserve de prévoir une densité suffisante de pièges pondoirs, distribués aléatoirement.



**FIGURE A : SCHEMA D'UN PIEGE PONDOIR ET DETAIL D'UN FLOTTEUR POSITIF EN ŒUFS DE MOUSTIQUE.**

Afin de permettre le suivi des échantillons, chaque piège et support de ponte sont identifiés par un numéro standard au niveau national, constitué de 3 parties :

numéro de département – année d'installation – numéro choisi

Exemple : le piège 66-20-001 correspond à un piège installé en Pyrénées-Orientales en 2020.



FIGURE B : PIEGE PONCHOIR AMELIORE EN 2021 AVEC UNE GRILLE ET UN COLLIER DE SERRAGE.

Lors de l'installation, une photographie de localisation est prise et les coordonnées GPS sont relevées. Ces informations facilitent le travail de relevé et d'information. Ces informations permettent également de réaliser un carnet de route pour la tournée de relèves des pièges (figure C).

ALTOPICTUS informe les communes et les gestionnaires des sites à surveiller de la localisation des pièges une fois installés, du calendrier prévisionnel des tournées et du protocole de pose et de relève des pièges.

<p><b>PIEGE N° :</b> 33-21-024  <b>COMMUNE :</b> BUDOS (33076)</p>	
<p><b>COORDONNEES :</b>  x= -0.37729783 / y=44.54002942</p>	<p>Notes :</p>
	

FIGURE C : MODELE DE FICHE D'UN PIEGE.

Une fois par mois durant toute la saison de surveillance, les supports de ponte sont relevés et transportés dans des sachets hermétiques. Cette méthode de conservation permet de maintenir un taux d'humidité assurant la viabilité des œufs et d'empêcher la dispersion accidentelle des œufs lors des manipulations. La présence potentielle de larves (risque acceptable de production de moustiques selon les stades larvaires) ou de pupes (risque inacceptable) dans le piège pondoir est recherchée, avant de changer la solution d'eau et de larvicide.

Les supports de ponte sont inspectés dans les laboratoires des agences ALTOPICTUS, à l'aide d'une loupe binoculaire permettant d'observer la morphologie externe des œufs et ainsi identifier les espèces et compter le nombre d'œufs par pièges pondoirs. Les résultats sont saisis dans la base de données nationale SI-LAV (Ministère de la Santé) dans un délai de 5 jours ouvrés après la fin de la collecte pour l'ensemble des sites surveillés (points d'entrée du territoire, sites de surveillance renforcée, autres zones surveillées).

- **Cas des points d'entrée**

La surveillance des points d'entrée au titre du RSI vise deux objectifs principaux en Bretagne :

- D'éviter toute implantation du moustique tigre dans la région ;
- De surveiller l'arrivée d'autres moustiques vecteurs.

En cas de constat de la présence d'une espèce vectrice au point d'entrée, ALTOPICTUS informera l'ARS et procédera aux dispositions indiquées dans le CCTP, sous accord de l'ARS : une prospection entomologique sur le site et aux alentours, puis un traitement anti-dissémination si nécessaire.

#### **Surveillance passive : signalements citoyens**

Le site internet [www.signalement-moustique.anses.fr](http://www.signalement-moustique.anses.fr), dédié au signalement d'*Aedes albopictus*, a été développé par le Centre National d'Expertise sur les Vecteurs (CNEV) et mis en place par le ministère de la santé depuis 2014. Il permet de recueillir les signalements citoyens de moustiques suspectés d'être *Aedes albopictus* sur l'ensemble de la France métropolitaine. Toute personne pensant avoir observé ou capturé un moustique tigre peut ainsi le renseigner sur ce site. Bien référencé sur Internet, ce site s'avère être un complément efficace de la surveillance par pièges pondoirs.

Pour les communes non colonisées, la demande d'identification est transmise via le SI-LAV. ALTOPICTUS se chargera de l'identification des photos ou spécimens fournis et apportera la réponse au particulier. Les signalements provenant d'autres voies (postale, mail) seront traités de manière équivalente. L'ensemble des signalements feront l'objet d'un remplissage du SI-LAV. ALTOPICTUS traitera les signalements des particuliers dans un délai de 5 jours ouvrés.

Les signalements peuvent s'accompagner d'une demande de renseignements : ALTOPICTUS répondra par mail ou téléphone à ces demandes les jours ouvrés du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021. L'objet du signalement consiste à confirmer ou infirmer le spécimen comme étant un moustique tigre ainsi que la commune où il a été observé ; toutefois, afin que les citoyens qui participent à cette démarche aient une confiance totale dans le diagnostic réalisé et les remercier de leur participation, les entomologistes d'ALTOPICTUS leur transmettent le nom d'espèce et un résumé succinct de la biologie de leur moustique lorsque celui-ci peut être identifié.

Dans le cas où ALTOPICTUS :

- N'obtiendrait pas confirmation de la commune,
- Ne réceptionnerait pas de photo ou d'échantillon nécessaire à l'identification,

une relance (par téléphone ou par mail) sera faite 10 jours après réception du signalement.

Si à la fin du mois suivant, ALTOPICTUS n'a toujours pas de retour :

- Le signalement sans confirmation de la commune sera considéré comme exact et clôturé (l'année 2021 a permis de montrer qu'il n'y avait pas d'erreur dans le renseignement de la commune par le citoyen). Cela concerne les communes situées à moins de 30 km d'une commune colonisées ;
- Le signalement sans photo ou échantillon sera classé sans suite et clôturé.

## ANNEXE 2 : LISTE DES COMMUNES ET SITES SURVEILLÉS PAR PIÈGES PONDOIRS ET PIÈGES A ADULTES EN 2021

### Communes non colonisées

COMMUNE	NOMBRE DE PIÈGES	NOMBRE DE RELEVÉS	DATE D'INSTALLATION	DATE DE RETRAIT
BAIN-DE-BRETAGNE	3	6	28/04/2021	28/10/2021
DINARD	3	6	28/04/2021	28/10/2021
DOMAGNÉ	3 (EE primo)*	2	19/08/2021	29/09/2021
FOUGÈRES	2	6	28/04/2021	28/10/2021
REDON	2	6	28/04/2021	28/10/2021
RENNES	20	6	28/04/2021	28/10/2021
	10 pièges pondoirs*	1	14/09/2021	29/09/2021
	9 pièges à adultes*	1	14/09/2021	29/09/2021
SAINT-MALO	5	6	28/04/2021	28/10/2021
VITRÉ	2	6	28/04/2021	28/10/2021

\* Les pièges ont été installés pour faire suite à la détection d'*Aedes albopictus* grâce à des signalements citoyens.

### Points d'entrée au titre du RSI

SITE	NOMBRE DE PIÈGES	NOMBRE DE RELEVÉS	DATE D'INSTALLATION	DATE DE RETRAIT
Aéroport de RENNES BRETAGNE	4	6	28/04/2021	25/10/2021
	4 (détection ponctuelle)*	2	26/08/2021	29/09/2021
Port de SAINT-MALO	5	6	28/04/2021	28/10/2021

\* Les pièges ont été installés pour faire suite à la détection ponctuelle d'imagos *Aedes albopictus* lors du diagnostic entomologique réalisé sur le site.

### Site sensible (site touristique)

SITE	NOMBRE DE PIÈGES	NOMBRE DE RELEVÉS	DATE D'INSTALLATION	DATE DE RETRAIT
Grand aquarium de SAINT-MALO	3	6	28/04/2021	28/10/2021

## ANNEXE 3 : RESULTATS BRUTS DES PIÈGES PONDOIRS ET PIÈGES A ADULTES

### Communes non colonisées, pièges pondoirs

COMMUNE	CODE PIÈGE	ÉTAT MAI	ŒUFS MAI	ÉTAT JUIN	ŒUFS JUIN	ÉTAT JUIL.	ŒUFS JUIL.	ÉTAT AOUT	ŒUFS AOUT	ÉTAT SEPT.	ŒUFS SEPT.	ÉTAT OCT.	ŒUFS OCT.
BAIN-DE-BRETAGNE	35-20-043	PP	-	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0
BAIN-DE-BRETAGNE	35-20-051	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0
BAIN-DE-BRETAGNE	35-21-001	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0
DINARD	35-20-004	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0
DINARD	35-20-006	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0
DINARD	35-21-002	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0
DOMAGNÉ	35-21-100	/	/	/	/	/	/	RAS	0	RAS	0	/	/
DOMAGNÉ	35-21-101	/	/	/	/	/	/	RAS	0	RAS	49	/	/
DOMAGNÉ	35-21-102	/	/	/	/	/	/	RAS	0	RAS	65	/	/

FOUGERES	35-20-018	RAS	0										
FOUGERES	35-20-019	RAS	0										
REDON	35-20-001	RAS	0										
REDON	35-20-002	RAS	0										
RENNES	35-20-022	RAS	0										
RENNES	35-20-023	RAS	0										
RENNES	35-20-024	RAS	0										
RENNES	35-20-025	RAS	0										
RENNES	35-20-026	RAS	0	RAS	0	RAS	0	S	0	RAS	0	RAS	0
RENNES	35-20-027	RAS	0										
RENNES	35-20-028	RAS	0										
RENNES	35-20-029	RAS	0	RAS	0	RAS	0	PP	-	RAS	0	RAS	0
RENNES	35-20-030	RAS	0										
RENNES	35-20-031	RAS	0										
RENNES	35-20-032	RAS	0										
RENNES	35-20-033	RAS	0	PP	-								
RENNES	35-20-034	RAS	0										
RENNES	35-20-035	RAS	0										
RENNES	35-20-036	RAS	0										
RENNES	35-20-037	PP	-	RAS	0								
RENNES	35-20-038	RAS	0										
RENNES	35-20-039	RAS	0										
RENNES	35-20-040	RAS	0										
RENNES	35-20-041	RAS	0										
RENNES	35-21-107									RAS	0		
RENNES	35-21-108									RAS	0		
RENNES	35-21-109									RAS	0		
RENNES	35-21-110									RAS	0		
RENNES	35-21-111									RAS	0		
RENNES	35-21-112									RAS	0		
RENNES	35-21-113									RAS	0		
RENNES	35-21-114									RAS	0		
RENNES	35-21-115									RAS	0		
RENNES	35-21-116									RAS	0		
SAINT-MALO	35-20-013	RAS	0										
SAINT-MALO	35-20-014	RAS	0										
SAINT-MALO	35-20-015	RAS	0										
SAINT-MALO	35-20-016	RAS	0										
SAINT-MALO	35-20-017	RAS	0										
VITRE	35-20-020	RAS	0										
VITRE	35-20-021	RAS	0										

### Communes non colonisées, pièges à adultes

COMMUNE	CODE PIÈGE	ÉTAT MAI	IMAGO MAI	ÉTAT JUIN	IMAGO JUIN	ÉTAT JUIL.	IMAGO JUIL.	ÉTAT AOÛT	IMAGO AOÛT	ÉTAT SEPT.	IMAGO SEPT.	ÉTAT OCT.	IMAGO OCT.
RENNES	35-21-GAT1									RAS	0		
RENNES	35-21-GAT2									RAS	0		
RENNES	35-21-GAT3									RAS	0		
RENNES	35-21-GAT4									RAS	0		
RENNES	35-21-GAT5									RAS	0		
RENNES	35-21-GAT6									RAS	0		
RENNES	35-21-GAT7									RAS	0		
RENNES	35-21-GAT8									RAS	0		
RENNES	35-21-GAT9									RAS	0		

### Points d'entrée au titre du RSI

COMMUNE	CODE PIÈGE	ÉTAT MAI	ŒUFS MAI	ÉTAT JUIN	ŒUFS JUIN	ÉTAT JUIL.	ŒUFS JUIL.	ÉTAT AOÛT	ŒUFS AOÛT	ÉTAT SEPT.	ŒUFS SEPT.	ÉTAT OCT.	ŒUFS OCT.
Aéroport de RENNES BRETAGNE	2015-35-15	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0
	2015-35-16	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0
	35-20-049	RAS	0	RAS	0	RAS	0	PP	-	RAS	0	RAS	0
	35-20-050	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0
	35-21-103							RAS	0	RAS	0		

	35-21-104								RAS	0	RAS	0		
	35-21-105								RAS	0	RAS	0		
	35-21-106								RAS	0	RAS	0		
Port de SAINT-MALO	35-20-003	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	
	35-20-008	PP	-	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	
	35-20-009	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	
	35-20-044	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	
	35-20-045	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	

### Site sensible (site touristique)

COMMUNE	CODE PIÈGE	ÉTAT MAI	ŒUFS MAI	ÉTAT JUIN	ŒUFS JUIN	ÉTAT JUIL.	ŒUFS JUIL.	ÉTAT AOÛT	ŒUFS AOÛT	ÉTAT SEPT.	ŒUFS SEPT.	ÉTAT OCT.	ŒUFS OCT.
Grand aquarium de SAINT-MALO	35-20-010	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0
	35-20-011	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0
	35-20-012	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0

### ANNEXE 4 : LISTE DES SIGNALEMENTS CITOYENS REÇUS EN 2021

N° SI-LAV	COMMUNE	DATE	RÉSULTAT
21-03-01687	REDON	17/03/21	<i>Culiseta annulata</i>
21-04-00200	REDON	02/04/21	<i>Culiseta annulata</i>
21-06-03894	RENNES	09/06/21	Sans suite
21-07-05165	DINARD	23/07/21	Autre moustique
21-07-05708	LE RHEU	26/07/21	Autre moustique
21-08-02883	DOMAGNE	15/08/21	<i>Aedes albopictus</i>
21-08-04266	RENNES	20/08/21	Sans suite
21-08-06206	RENNES	28/08/21	<i>Aedes sp.</i>
21-08-06310	DOMAGNE	30/08/21	Sans suite
21-09-00494	MONTREUIL-SUR-ILLE	03/09/21	Insecte autre
21-09-00846	RENNES	06/09/21	<i>Culiseta annulata</i>
21-09-01011	RENNES	07/09/21	<i>Aedes albopictus</i>
21-09-01055	LE RHEU	07/09/21	<i>Culiseta annulata</i>
21-09-01332	GUICHEN	08/09/21	Insecte autre
21-09-01464	RENNES	09/09/21	Sans suite
21-09-01666	LIFFRE	10/09/21	Insecte autre
21-10-00204	CESSON-SEVIGNE	05/10/21	Sans suite
21-11-00968	SAINT-MALO	13/11/21	Sans suite

### ANNEXE 5 : REPONSES AUX SIGNALEMENTS CITOYENS

#### Signalement sans photos/échantillons ou la photo ne permet pas l'identification de l'animal :

Madame, Monsieur,

Nous accusons réception de votre signalement et vous remercions de votre participation au suivi de l'implantation du moustique tigre en France métropolitaine. Vos contributions sont importantes, les signalements citoyens permettent chaque année de découvrir l'implantation du moustique tigre dans de nouvelles communes.

Néanmoins, en l'absence de photographie ou de spécimen, il nous est impossible d'identifier l'espèce et donc de vous informer. Nous vous remercions de bien vouloir nous faire savoir si vous avez envoyé un spécimen en complément. Sinon, merci de nous envoyer toute photographie par retour de mail ou spécimen (à l'adresse ci-dessous) qui pourrait nous permettre d'identifier l'espèce.

OU

Le spécimen que vous nous avez fait parvenir est impossible à identifier car la photo est floue ou l'insecte est trop abîmé. Si vous en détectez à nouveau, pourriez-vous s'il vous plaît nous l'envoyer par voie postale ou nous transmettre d'autres photographies.

OU

Malheureusement, la photographie transmise ne nous permet pas d'identifier clairement l'espèce de moustique, mais il se pourrait cependant que ce soit bien un *Aedes albopictus* (moustique tigre). Si le spécimen a été conservé, ou si vous en détectez à nouveau, pourriez-vous s'il vous plaît nous l'envoyer par voie postale ou nous transmettre d'autres photographies.

OU

Malheureusement, le spécimen reçu par courrier postal est trop endommagé pour pouvoir l'identifier. Si vous en détectez à nouveau, pourriez-vous s'il vous plaît nous l'envoyer par voie postale ou nous transmettre des photographies.

Adresse : ALTOPICTUS, 110 impasse John Locke 34470 Pérols

Afin que le spécimen nous parvienne dans le meilleur état de conservation possible, placez-le dans une boîte rigide en plastique ou en carton.

Grâce à votre signalement nous pourrions améliorer nos connaissances sur sa répartition géographique et informer les Services de l'État de l'implantation du moustique tigre.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

### **Signalement correspondant à *Aedes albopictus* :**

Madame, Monsieur,

Nous accusons réception de votre signalement et vous remercions de votre participation au suivi de l'implantation du moustique tigre en France métropolitaine. Vos contributions sont importantes, les signalements citoyens permettent chaque année de découvrir l'implantation du moustique tigre dans de nouvelles communes.

**Nous vous informons, de façon certaine, que l'insecte dont vous nous avez fait parvenir une photo est un moustique tigre (*Aedes albopictus*).**

Grâce à votre signalement, nous pouvons améliorer nos connaissances sur sa répartition géographique. En raison du caractère exceptionnel de cette détection, nos équipes se rendront dans votre quartier pour évaluer le degré d'implantation de l'espèce afin de tenter de l'empêcher de s'implanter durablement. Si ce n'est pas déjà le cas, **nous prendrons contact avec vous pour convenir d'un rendez-vous** à votre domicile.

Il n'est pas nécessaire de nous faire parvenir des spécimens supplémentaires.

Cette espèce ne se déplaçant que sur de très courtes distances, il est fort probable que des gîtes larvaires, lieux de ponte et de développement des larves, soient présents sur les parties extérieures de votre domicile et dans votre voisinage. Un rapide tour de votre propriété vous permettra d'identifier tous les petits récipients pouvant contenir de l'eau : vase, pot, fût, bidon, arrosoir, etc.,

Si vous souhaitez limiter la prolifération : débarrassez-vous des récipients inutiles et assurez-vous que ceux que vous souhaitez conserver soient à l'abri de la pluie. Veillez à ce qu'au moins une fois par semaine tous les récipients contenant de l'eau soient intégralement vidés.

Les bidons de récupération d'eaux de pluies peuvent être couverts d'un drap ou d'une moustiquaire qui empêcheront les moustiques de venir y pondre.

Par ces gestes simples, vous pouvez réduire considérablement la nuisance engendrée par *Aedes albopictus*. Pour de meilleurs résultats vous pouvez également conseiller à vos voisins de suivre ces mêmes recommandations.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

## Signalement correspondant à un autre moustique/un autre insecte :

Madame, Monsieur,

Nous accusons réception de votre signalement et vous remercions de votre participation au suivi de l'implantation du moustique tigre en France métropolitaine. Vos contributions sont importantes, les signalements citoyens permettent chaque année de découvrir l'implantation du moustique tigre dans de nouvelles communes.

### **Nous vous informons, de façon certaine, que l'insecte dont vous nous avez fait parvenir une photo n'est pas un moustique tigre (*Aedes albopictus*).**

Il s'agit d'une autre espèce de moustique, commune en France métropolitaine : ***Aedes geniculatus*** [ou autre espèce de moustique]. Ce moustique pond dans les creux d'arbres, mais aussi parfois dans certains petits gîtes artificiels. L'adulte est actif la journée, agressif et pique souvent l'homme, il peut donc générer une nuisance localisée [ou brève description de l'écologie d'une autre espèce de moustique].

OU

Le spécimen que vous nous avez fait parvenir n'est pas un moustique, et donc à plus forte raison pas un *Aedes albopictus* (moustique tigre).

OU

La qualité du spécimen que vous nous avez fait parvenir ne nous permet pas d'identifier une espèce précise, elle permet néanmoins d'affirmer que ce n'est pas un moustique tigre.

N'hésitez pas à nous faire parvenir des nouveaux spécimens que vous trouveriez suspects.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

## **ANNEXE 6 : LISTE DES COMMUNES AVEC DETECTION D'AEDES ALBOPICTUS**

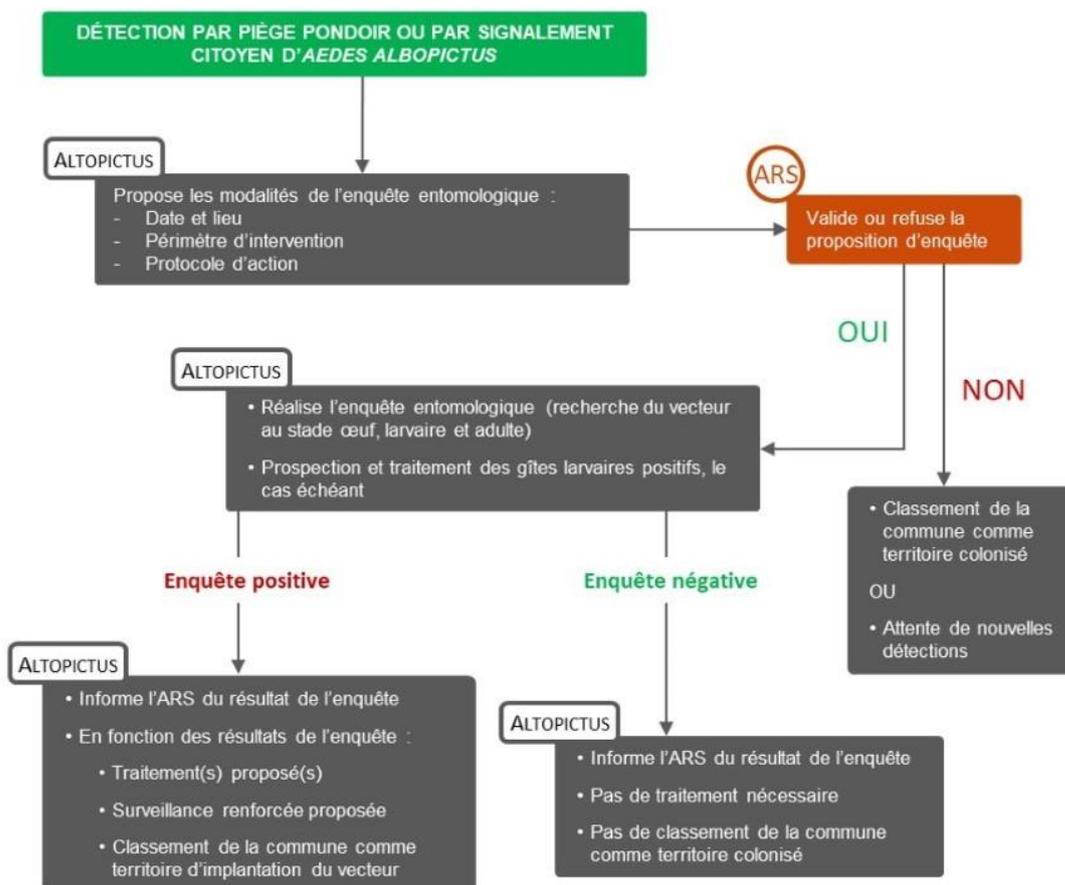
### **Communes ayant fait l'objet d'une détection d'*Aedes albopictus* (non colonisées)**

COMMUNE	
DOMAGNÉ	RENNES
SAINT-JACQUES-LA-LANDE	

**ANNEXE 7 : PRINCIPE ET PROTOCOLE D'INTERVENTION AUTOUR DE SIGNALEMENT CITOYEN  
OU PIÈGE PONDOIR POSITIF DANS DES ZONES NON-COLONISEES**

**ENQUETE ENTOMOLOGIQUE DE PRIMO-INFESTATION**

Protocole sous réserve de validation par l'ARS



**ANNEXE 8 : LISTE DES ENQUETES ENTOMOLOGIQUES REALISEES LORS DES PRIMO-  
INFESTATIONS EN 2021**

**Enquêtes entomologiques**

N° ENQUETE	COMMUNE	DATE ALERTE	DATE ENQUETE	RESULTAT	REMARQUES	NOMBRE DE PIEGES POSES
<b>N° OPERATION SI-LAV DU PLAIGNANT : 21-08-02883</b>						
1	DOMAGNÉ	15/08	18 et 19/08	POSITIF	Larves et adultes <i>Aedes albopictus</i> trouvés dans une zone de 200m. Traitement adulticide effectué.	5 pièges à adultes + 3 pièges pondoirs
<b>N° OPERATION SI-LAV DU PLAIGNANT : 21-09-01011</b>						
1	RENNES	07/09	13 au 15/09	POSITIF	Présence d' <i>Aedes albopictus</i> circonscrite au jardin du plaignant.	3 pièges à adultes lors de l'enquête + 10 pièges pondoirs et 9 BG-GAT pendant 1 mois

**Traitements adulticides :**

N° ENQUÊTE	COMMUNE	DATE	HEURES	TRAITEMENT PÉRI-DOMICILIAIRE (SWINGFOG)	TRAITEMENT SPATIAL (MOBILSTAR)	VOLUME PRODUIT	QTÉ DE PRODUIT PUR
<b>N° OPERATION SI-LAV DU CAS : 21-08-02883</b>							
1	DOMAGNÉ	26/08	23h45 – 1h30	397 m	4 670 m	1,278 L	24,34 g
<b>N° OPERATION SI-LAV DU CAS : 21-08-05948</b>							
1	SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE	26/08	22h50 – 23h10	-	1 083 m	0,271 L	5,42 g



## OPERATION DE DEMOUSTICATION DANS VOTRE RUE



Sur la demande de l'**Agence régionale de santé (ARS Bretagne)**, un traitement ciblé contre le moustique tigre *Aedes albopictus* doit être réalisé à la suite de sa détection. Ce traitement préventif, exceptionnel, a pour objectif de retarder l'installation de cette espèce.

Ce traitement insecticide aura lieu dans votre rue :

**DANS LA NUIT DU**

**A PARTIR DE 22 HEURES**

**AU LENDEMAIN JUSQU'À 7 HEURES DU MATIN.**

*Intervention susceptible d'être reportée de 24 heures en cas de pluie/vent incompatible avec le traitement ou autres aléas*

Cette opération dure environ 1 heure. Elle consiste en une pulvérisation d'insecticide par un véhicule depuis la voie publique, complétée si nécessaire par des interventions ciblées à l'aide d'appareils portatifs dans les espaces extérieurs des propriétés privées et publiques. Les engins de traitement sont très bruyants. Ce traitement s'applique sur une superficie limitée.

Les produits utilisés sont à base d'un **pyréthrianoïde** ou de **pyréthrines naturelles**, dûment homologués pour cette application. Ce sont les mêmes matières actives qui sont présentes dans les produits antimoustiques domestiques disponibles en pharmacie et dans le commerce.

Quelques précautions sont recommandées afin d'éviter toute exposition (*cf.* verso du document). Veillez à respecter ces consignes particulièrement pendant le traitement ainsi que dans l'heure qui suit. En cas d'apparition de symptômes inhabituels, pendant ou après l'opération de pulvérisation contactez votre médecin traitant ou le centre de toxicovigilance (CAPTV) : **n° 02 41 48 21 21**

### POUR PLUS D'INFORMATIONS

Site internet de l'ARS Bretagne :

<https://www.bretagne.ars.sante.fr/index.php/la-lutte-antivectorielle>

Site internet du Ministère des Solidarités et de la Santé :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/moustiques>



Afin de faciliter le déroulement de cette intervention :



Rentrez le linge, les jouets des enfants ou les aliments qui se trouveraient à l'extérieur au moment du passage du véhicule de traitement.



Éloignez ou rentrez les animaux (chiens, chats...) et protégez leur gamelle au moment du passage du véhicule de traitement. Le produit insecticide peut être nocif pour la faune aquatique et les animaux à sang froid (grenouilles, tortues, serpents...), couvrez les bassins, piscines et bacs à sable. Eloignez et rentrez les ruches ; si les elles ne sont pas déplaçables, les fermer et les bâcher le temps du traitement.

Durant l'opération de pulvérisation et pendant 1h après l'intervention :



Rentrez chez vous et fermez les fenêtres donnant sur la voie publique au moment du passage de l'engin de traitement, et maintenez-les fermées pendant 1 heure après l'intervention.



Ne pas vous tenir à proximité des engins de traitement, ni vous exposer directement au nuage de pulvérisation.

Après opération de pulvérisation :



Rincez à l'eau vos mobiliers de jardin et jeux d'enfants

Privilégiez les activités à l'intérieur pour les enfants, le lendemain du traitement

Attendre 3 jours après le traitement pour consommer, après les avoir lavés, légumes et fruits du potager.



Vider, supprimer, curer ou couvrir hermétiquement les gîtes larvaires (seaux, cache-pots, bidons, regards, pneus usagés, etc.) chaque semaine pour éviter le développement des larves du moustique tigre.